

Cote du document:
A/PV.423

Meilleur exemplaire
Disponible

ASSEMBLEE GENERALE



SEANCE PLENIERE

Mardi 7 avril 1953, à 15 heures

SEPTIEME SESSION

Documents officiels

Siège permanent, New-York

SOMMAIRE

Pages

Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies tion en Corée	709
Déclaration du représentant des Etats-Unis d'Amérique au sujet de la situa- (A/2380)	720

Président: M. Lester B. PEARSON (Canada).

Nomination du Secrétaire général de l'Organisa- tion des Nations Unies (A/2380)

[Point 74 de l'ordre du jour]

1. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée se souviendra que le 10 novembre dernier, le Secrétaire général, par une lettre adressée au Président de l'Assemblée générale et dans une déclaration prononcée en séance plénière [392^{ème} séance], a fait connaître à l'Assemblée générale qu'il avait décidé de remettre sa démission de Secrétaire général. Le Président du Conseil de sécurité a également été informé de cette décision par une lettre [S/2846] que le Secrétaire général lui a adressée le même jour. Sur la proposition de M. Lie, l'Assemblée générale a alors inscrit à l'ordre du jour de la septième session une question intitulée: "Nomination du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies", et c'est ce point dont l'Assemblée générale est saisie cet après-midi.

2. En abordant cette question aujourd'hui, l'Assemblée générale signifie donc qu'elle accepte la démission de M. Lie. Je suis certain d'être l'interprète de vos sentiments en disant que nous le faisons avec un très vif regret.

3. C'est avec dévouement et détermination que, pendant les sept premières années d'existence de notre Organisation, notre Secrétaire général s'est consacré sans réserve à la cause des Nations Unies et de la coopération internationale. Je suis persuadé que l'Assemblée souhaite qu'en ma qualité de Président j'exprime à M. Lie notre sentiment de profonde gratitude pour la contribution à la fois importante et durable qu'il a apportée, au cours de ces années historiques, aux efforts déployés pour faire de l'Organisation des Nations Unies un solide bastion de la paix, cause qui a toujours eu en lui un défenseur sincère et résolu. Et puisque, comme nous le savons tous, un mari n'est jamais que l'homme que sa femme fait de lui, qu'il me soit permis d'associer à notre expression de gratitude la charmante et aimable femme qu'est Mme Trygve Lie.

4. Le 31 mars 1953, M. Ahmed Bokhari, Président du Conseil de sécurité, a adressé au Président de l'Assemblée générale la communication suivante [A/2380]:

"J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que, lors de sa 617^{ème} séance, tenue le 31 mars 1953, le Conseil de sécurité a adopté une proposition du représentant de la France recommandant à l'Assemblée générale de nommer Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies M. Dag Hammarskjöld, Ministre d'Etat du Gouvernement suédois. La proposition de la France a été adoptée par 10 voix contre zéro, avec une abstention."

5. Avant de demander à l'Assemblée générale de se prononcer sur la recommandation du Conseil de sécurité, je voudrais appeler votre attention sur un projet de résolution présenté par la délégation du Canada [A/L.150] au sujet des conditions de nomination du deuxième Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Les membres de l'Assemblée se souviendront que les décisions prises antérieurement par l'Assemblée générale à ce sujet ne portaient que sur les conditions de nomination du premier Secrétaire général. Il est donc nécessaire que l'Assemblée générale tranche cette question à l'occasion de la nomination sur laquelle elle doit maintenant se prononcer.

6. C'est pourquoi j'ai saisi l'Assemblée du projet de résolution du Canada [A/L.150], qui se lit comme suit:

"L'Assemblée générale,

"Rappelant sa résolution 11 (I) du 24 janvier 1946 et le paragraphe 32 de sa résolution 13 (I) du 13 février 1946,

"Décide que les conditions de nomination seront les mêmes pour le deuxième Secrétaire général que pour le premier."

A l'unanimité, le projet de résolution est adopté.

7. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): L'Assemblée générale est maintenant saisie de la recommandation du Conseil de sécurité tendant à nommer Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies M. Dag Hammarskjöld, Ministre d'Etat du Gouvernement suédois. Conformément à l'article 140 du règlement

intérieur, l'Assemblée générale se prononcera sur la recommandation du Conseil de sécurité au scrutin secret.

Il est procédé au vote au scrutin secret.

A la demande du Président, M. Ferrer Vieyra (Argentine) et U Kyin (Birmanie) assument les fonctions de scrutateurs.

Les résultats du vote sont les suivants:

Pour:	57
Contre:	1
Abstentions:	1

La recommandation du Conseil de sécurité est adoptée.

8. Le **PRESIDENT** (*traduit de l'anglais*): M. Dag Hammarskjöld va être immédiatement informé des résultats du scrutin. Nous espérons qu'il arrivera ici à temps pour assister vendredi après-midi, 10 avril, à une séance de l'Assemblée générale au cours de laquelle se déroulera la cérémonie d'installation et de transmission des pouvoirs.

9. **M. KYROU** (Grèce) (*traduit de l'anglais*): La délégation grecque a été tout particulièrement heureuse d'avoir eu l'occasion, tout d'abord au Conseil de sécurité puis, il y a quelques instants à peine, ici même, à l'Assemblée générale, de voter en faveur de la nomination de M. Dag Hammarskjöld en qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

10. Les circonstances dans lesquelles le Conseil de sécurité a décidé de recommander la nomination de M. Hammarskjöld ont fourni de nouvelles raisons d'espérer en l'avenir de notre Organisation. Il est évident, cependant, que le plus haut fonctionnaire de l'Organisation ne sera en mesure de remplir efficacement ses importantes fonctions qu'aussi longtemps que cet esprit de bonne volonté continuera de venir animer les dispositions de la Charte. C'est une cause de grand regret que cette atmosphère favorable ait tellement fait défaut au Secrétaire général sortant alors qu'elle lui aurait été le plus nécessaire pour lui permettre de remplir les devoirs complexes et difficiles de sa charge.

11. Les vœux de succès les plus chaleureux que nous adressons à M. Hammarskjöld ne peuvent nous faire oublier la profonde reconnaissance que nous devons tous à son prédécesseur. Le nom de M. Trygve Lie restera étroitement associé aux premières et plus difficiles années de l'Organisation des Nations Unies. Néanmoins, il a su, avec un dévouement qui ne s'est jamais démenti, piloter notre Organisation à travers maints périls pour l'amener à un point d'où tous les espoirs sont permis. C'est à M. Trygve Lie et à sa persévérance inlassable que l'Organisation des Nations Unies doit cet édifice si confortable qu'est son nouveau siège. Outre qu'il a créé les conditions matérielles nécessaires à l'accomplissement de notre tâche, M. Lie n'a ménagé aucun effort pour donner une expression concrète aux buts et principes de la Charte dans son programme de vingt ans destiné à assurer la paix par l'action des Nations Unies, et pour cela notre reconnaissance lui est acquise.

12. En qualité de représentant de la Grèce, j'ai d'autres raisons encore de rendre cet hommage si mérité à notre Secrétaire général sortant. C'est pourquoi je tiens à saisir cette occasion de lui exprimer la reconnaissance du peuple grec et du Gouvernement grec pour l'intérêt agissant qu'il a manifesté en faveur du rapatriement des enfants grecs.

Les efforts infatigables que M. Trygve Lie a déployés pour cette cause révèlent de façon saisissante les nombreuses qualités d'expérience politique, de tact diplomatique et, surtout, les qualités de cœur que l'on attend de celui auquel incombe la charge de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Ce sont ces qualités, si heureusement réunies en une même personne, qui ont permis à M. Lie de prendre l'initiative d'un système de sécurité collective et finalement d'offrir sa démission quinze mois avant que n'expire son mandat, au moment où il a pensé qu'en se retirant il pourrait contribuer à un rapprochement des grandes Puissances dans le cadre de l'Organisation.

13. M. Trygve Lie peut maintenant partir la conscience tranquille. Le bilan de ses sept années d'efforts se solde par une série de résultats remarquables dont son successeur de manquera pas de s'inspirer. M. Lie a le bonheur de laisser à la barre un homme qui a toutes les qualités requises.

14. Au nom de mon gouvernement, j'adresse à M. Trygve Lie et à sa charmante épouse tous mes vœux de bonheur et de succès au cours des années à venir.

15. **M. THORS** (Islande) (*traduit de l'anglais*): En cette heure importante, c'est un plaisir pour moi que d'avoir l'occasion de dire quelques mots au nom de la délégation islandaise et c'est un grand honneur et un privilège que d'avoir été invité et autorisé à parler également au nom des délégations de la Belgique, du Luxembourg et des Pays-Bas, comme de celles du Danemark, de la Norvège et de la Suède.

16. J'ai dit que l'heure était d'importance; mais c'est également un jour plein de mélancolie que celui où un bon ami et un grand pionnier est sur le point de quitter l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes aujourd'hui réunis dans cette salle grandiose de l'Assemblée générale qui fait partie des bâtiments imposants, modernes, spacieux et confortables du Siège de l'Organisation des Nations Unies. Si, de l'extérieur, ce Siège paraît imposant aujourd'hui, il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant longtemps, l'Organisation, qui devait finalement s'installer ici, aux Etats-Unis d'Amérique, n'avait nulle part où aller. Tout était à faire. C'est un travail qui a exigé de la patience, de grands talents d'organisation et beaucoup d'imagination avisée. C'est M. Trygve Lie qui a dû prendre la direction de tous ces travaux, et il a bénéficié de l'aide efficace de nombreux et bons amis des Nations Unies. Ainsi, nous pouvons aujourd'hui considérer le Siège permanent des Nations Unies comme l'un des symboles et l'un des témoignages de l'imagination avisée et de la persévérance énergique de M. Lie et de ses nombreux et capables adjoints. Nous ne pouvons nous empêcher de comparer les conditions de travail actuelles avec celles de Hunter College et de Lake Success, et nous sommes heureux de reconnaître les magnifiques résultats obtenus.

17. Mais ce n'est pas seulement de l'extérieur qu'il a fallu édifier l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, c'est une organisation qui compte quelque 4.000 fonctionnaires originaires de tous les pays du monde. Je peux dire qu'au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies on parle toutes les langues du monde et que toutes les idéologies y sont représentées. Il est évident que, pour diriger une telle organisation, il faut

posséder de grandes qualités de chef et une personnalité de premier plan. Or, c'est ce lourd fardeau que M. Trygve Lie s'est imposé lorsqu'il a accepté de devenir le premier Secrétaire général d'une Organisation des Nations Unies qui venait à peine d'être constituée. Heureusement, M. Lie a de solides épaules et une forte personnalité.

18. L'Organisation des Nations Unies a été créée à une époque où les grandes Puissances du monde entretenaient des relations amicales; on pensait avoir établi la paix; mais ce n'était, hélas, qu'illusion. Sous ce rapport, par conséquent, l'Organisation des Nations Unies n'a pas été fondée sur des prémisses valables. On pensait que l'Organisation des Nations Unies assurerait le maintien de la paix que les grandes Puissances avaient déjà établie, mais l'atmosphère de coopération amicale entre les nations n'a pas duré. Ensuite sont venus les sombres nuages de la guerre froide et, finalement, la guerre elle-même dans toute son horreur.

19. Dans une conjoncture semblable, alors que le monde était tellement divisé, nous savons tous combien difficile aurait été la position de n'importe quel Secrétaire général des Nations Unies. Le Secrétaire général ne doit avoir qu'un seul but, qu'un seul idéal: servir les intérêts supérieurs des Nations Unies et de l'ensemble du monde. Il doit n'être guidé que par la vérité et la justice. C'est ce que M. Trygve Lie s'est efforcé de faire dans sa situation difficile et précaire. On ne peut certes le rendre responsable du fait que le monde ait été cruellement divisé et séparé. Rien, j'en suis convaincu, n'apporterait une plus grande satisfaction personnelle à M. Lie que de voir cette division effacée, l'amitié rétablie, la méfiance éliminée, de voir, en fait, les Nations Unies véritablement unies. En cette heure où M. Trygve Lie est sur le point de quitter son poste de Secrétaire général, nous avons quelque espoir de voir l'Organisation des Nations Unies s'engager sur la voie de la coopération. Personne, j'en suis convaincu, ne serait plus affligé que M. Lie lui-même si cet espoir devait se révéler injustifié.

20. Nous savons que M. Trygve Lie a toujours été fidèle aux principes de la Charte des Nations Unies, et particulièrement à ceux qui ont trait au maintien de la paix internationale et au développement de relations amicales entre les nations. En cela, M. Trygve Lie a véritablement servi la cause d'un noble idéal. En se démettant de ses fonctions actuelles, il laisse derrière lui une organisation qui offre maintes promesses et qui, sur la base des principes de la Charte, est à même d'apporter d'immenses bienfaits à l'humanité.

21. Nous gardons l'espoir que M. Trygve Lie sera, à l'avenir, en mesure d'apporter son concours à l'Organisation des Nations Unies et de lui rendre encore de grands services dans des domaines où son expérience et sa compétence sont particulièrement utiles.

22. Nous voulons que M. Trygve Lie sache qu'il jouit du respect des Gouvernements et des peuples de la Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas, du Danemark, de la Norvège, de la Suède et de l'Islande, mon propre pays. La tâche qu'il a accomplie restera gravée dans la mémoire de tous ceux qui sont et qui seront appelés à jouer un rôle important dans les Nations Unies; l'histoire consacrera son nom comme celui de l'un des apôtres et des architectes de la coopération et de la compréhension internationales, lesquelles, seules, peuvent apporter à l'humanité la paix que nous espérons

tous ardemment et pour laquelle des centaines de millions de gens dans le monde entier prient chaque jour.

23. Nous exprimons à M. Trygve Lie et à sa famille tous nos vœux de santé et de bonheur pour de nombreuses années à venir. Nous savons que l'Organisation des Nations Unies pourra toujours compter sur lui, sur ses conseils et sur son précieux concours pour résoudre les problèmes difficiles et sauvegarder la paix internationale.

24. Nous tenons à saisir cette occasion pour adresser nos félicitations au successeur de M. Lie, M. Dag Hammarskjöld, à l'occasion de son élection au poste de Secrétaire général. Nous voulons tous le voir réussir dans l'accomplissement de ses fonctions difficiles et écrasantes.

25. A l'Organisation des Nations Unies, des hommes partent et des hommes nouveaux doivent les remplacer; les idéaux de la Charte demeurent et réclament toute notre foi et notre bonne volonté.

26. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Comme il se devait, les Etats-Unis ont appuyé l'élection de M. Hammarskjöld dont ils se réjouissent vivement. En cette heure cependant, nous tenons particulièrement à dire au Secrétaire général sortant, M. Trygve Lie, notre haute reconnaissance pour la tâche qu'il a accomplie.

27. Pendant plus de sept années qu'il a données à la cause des Nations Unies, M. Lie s'est consacré sans réserve à la défense des idéaux de la Charte. Il a rempli la tâche difficile qui lui incombait avec courage, énergie et dévouement. Beaucoup considéraient M. Lie comme un symbole de l'Organisation des Nations Unies. En 1945, à Londres, la Commission préparatoire prophétisait que l'Organisation des Nations Unies ne pourrait prospérer, de même qu'elle ne pourrait atteindre ses buts, sans le soutien actif et constant des peuples du monde, et que c'était le Secrétaire général, plus que tout autre, qui personnifierait l'Organisation dans son ensemble aux yeux du monde. M. Lie a reconnu la responsabilité que cette conception lui imposait; il a d'ailleurs déclaré lui-même, quelques années plus tard:

"La charge qui m'est confiée, celle de Secrétaire général, représente les espoirs de paix et de civilisation qui ont été placés dans l'Organisation des Nations Unies."

28. M. Lie a dû édifier l'Organisation depuis le début et en assurer le bon fonctionnement. C'est à lui qu'a incombé la tâche d'établir les précédents dont ses successeurs pourraient s'inspirer. Il s'en est acquitté d'une manière qui est venue ajouter encore au prestige de sa charge. Il n'a pas manqué à envisager l'avenir au-delà des problèmes immédiats. Il a su prendre l'initiative de faire connaître ses vues sur l'établissement de programmes à long terme pour l'Organisation des Nations Unies.

29. L'épreuve décisive pour l'existence de l'Organisation elle-même a surgi lorsqu'il a fallu faire face à l'agression en Corée. Il s'agissait de savoir si l'Organisation elle-même survivrait ou périrait. Quinze heures après avoir appris qu'un conflit semblait avoir éclaté en Corée, le Secrétaire général faisait courageusement connaître ses vues au Conseil de sécurité. Ayant demandé un rapport à la Commission des Nations Unies pour la Corée, il a déclaré au Conseil de sécurité, le 25 juin 1950, qu'à son avis la situation était grave et

constituait une menace à la paix internationale. M. Lie a dit alors :

"Le Conseil de sécurité est, à mon avis, l'organe compétent pour en traiter. Je considère qu'il est nettement du devoir du Conseil de sécurité de prendre les mesures nécessaires pour rétablir la paix dans cette région ¹."

30. Au cours des sept années pendant lesquelles il a exercé les fonctions de Secrétaire général, M. Lie a eu à résoudre les problèmes que soulevait le déplacement du siège provisoire de l'Organisation d'un lieu à un autre : de l'Hotel Henry Hudson à Hunter College, puis à Lake Success, et finalement à ce Siège permanent où nous sommes aujourd'hui. La route a été longue de Church House, à Londres, où s'est réunie la Commission préparatoire, jusqu'à notre Siège permanent. On pourrait peut-être même dire que le Siège permanent où nous sommes maintenant constitue un monument élevé en hommage à M. Lie, car c'est sous sa direction qu'il a été construit. Mais, à mon avis, ce n'est pas dans la pierre, les vitres et le mortier qu'il faut chercher ce monument. Ce n'est pas tel ou tel bâtiment qui constitue l'Organisation des Nations Unies : ce sont tous les peuples du monde, inspirés par les principes de la Charte, qui se rencontrent ici en la personne de leurs représentants.

31. Depuis son premier rapport à l'Assemblée générale jusqu'au dernier, M. Lie a compris ce que l'Organisation des Nations Unies était réellement. En juin 1946, il disait :

"C'est un organisme qui permet aux nations de collaborer. On peut l'utiliser, le perfectionner, en tenant compte de ses activités et de l'expérience acquise, et servir ainsi l'humanité comme jamais elle ne le fut, on peut aussi le rejeter et le détruire ²."

En septembre 1952, dans son dernier rapport à l'Assemblée générale, M. Lie déclarait :

"Tant que l'Organisation des Nations Unies continuera d'exister et de fonctionner, nous pourrions conserver quelque espoir et poursuivre nos efforts en vue d'aboutir à des règlements pacifiques, de permettre à toutes les nations de coexister et même de parvenir un jour à concilier ce qui semble aujourd'hui inconciliable" [A/2141/Add.1, p. 3].

32. Le véritable monument en l'honneur de M. Lie est constitué par la somme des efforts qu'il a déployés en faveur des principes de la Charte des Nations Unies. Il ne pouvait être aisé pour un homme qu'inspirent le respect des principes et l'intégrité de s'appliquer à administrer une Organisation composée, comme elle l'est aujourd'hui, de soixante Membres. Il fallait s'attendre à voir inévitablement surgir des divergences d'opinions. Et la situation dans laquelle se trouvait M. Lie me rappelle ces deux lignes de *John Gilpin's Ride* :

"Et ceux de l'arrière, de clamer : "Avancez donc !"

"Et ceux de l'avant, de clamer : "Reculez donc !"

33. En nous quittant, M. Lie a la satisfaction de savoir que sa tâche a été bien accomplie. Non seulement il a droit à toute la gratitude du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, mais aussi aux vœux de santé et de

bonheur que le peuple américain lui adresse pour l'avenir.

34. Sir Gladwyn JEBB (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*) : C'est avec une réelle tristesse que les nombreux amis personnels de Trygve Lie le voient déposer aujourd'hui sa lourde charge. Je sais moi-même ce que peut être ce fardeau, car j'ai été Secrétaire exécutif de la Commission préparatoire à Londres et j'ai fait fonction de Secrétaire général jusqu'à ce que le Secrétaire général lui-même soit effectivement élu. Cependant, comme tout le monde savait que je n'occupais ce poste qu'à titre provisoire, personne, je pense, n'a eu l'idée de me placer en face des problèmes véritablement effrayants qui se sont immédiatement abattus sur les épaules du premier Secrétaire général en titre, et en face desquels il s'est trouvé au cours de ces sept mémorables années. De plus, vers la fin de 1945 et au début de 1946, lorsque je faisais fonction de Secrétaire général, nous étions tous encore sous l'influence de l'accord réalisé à San-Francisco et de la signature de la Charte. Il se peut qu'à ce moment-là nous ayons nourri des espoirs excessifs, mais nous avons eu certainement raison de viser haut. Les peuples du monde n'auraient pas compris ni accepté le principe d'une Organisation des Nations Unies si elle avait été fondée sur le cynisme et le défaitisme. On doit reconnaître cependant que beaucoup des espoirs que nous nourrissions alors ne se sont malheureusement pas réalisés et que les divisions du monde après la guerre ont rendu la tâche du Secrétaire général infiniment plus ardue.

35. On n'est pas toujours bien venu, de nos jours, à évoquer la Société des Nations, mais il faut reconnaître que, pendant les premières années de son histoire, on s'était généralement mis d'accord, du moins en ce qui concerne les buts à atteindre. Dans le cas des Nations Unies, la période de lune de miel a été beaucoup plus courte et, très vite, il s'est élevé des divergences fondamentales entre les Etats Membres, notamment entre les grandes Puissances.

36. Il serait vain de nier que les déceptions et les désillusions des sept années écoulées n'ont pas, en fait, amené certains à désespérer de l'Organisation des Nations Unies et à douter de son utilité même. Je ne crois pas du tout, pour ma part, que l'on ait raison d'être pessimiste en ce qui concerne l'avenir de l'Organisation, mais cet état d'esprit a caractérisé l'atmosphère dans laquelle le Secrétaire général a dû s'acquitter de sa tâche.

37. Outre les énormes difficultés d'ordre pratique qu'a présentées la constitution d'un Secrétariat international aussi important et aussi complexe, M. Lie a eu à lutter contre la désillusion qui a suivi les immenses espoirs, souvent peut-être excessifs, que les peuples du monde avaient placés dans l'Organisation des Nations Unies au moment de sa création. Néanmoins, comme nous le savons tous, M. Lie, pendant toutes ces années, s'est efforcé énergiquement et infatigablement de résoudre les problèmes qui ont assailli l'Organisation des Nations Unies et de concilier les divergences qui se sont fait jour parmi les Etats Membres et qui ont empêché l'Organisation de fonctionner comme elle le devait. Il n'est donc guère surprenant qu'il ait été critiqué à certains moments d'un côté ou d'un autre. En sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation, on a tendance à considérer le Secrétaire général comme personnifiant l'Organisation. On peut même dire qu'en certaines occasions on l'a chargé de responsabilités que

¹ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité*, cinquième année, No 15, p. 3.

² Voir les *Documents officiels de l'Assemblée générale*, seconde partie de la première session, *Rapport du Secrétaire général sur l'œuvre de l'Organisation* (A/65), p. VI.

les Etats Membres auraient dû assumer eux-mêmes. La tâche de médiateur ou de pacificateur n'est jamais facile, mais M. Lie n'en est pas moins digne de nos louanges sans réserves et de notre reconnaissance pour tous les efforts qu'il a déployés et, tout particulièrement, je crois, comme le représentant des Etats-Unis vient de le remarquer, pour la part qu'il a prise au moment de l'agression en Corée.

38. Pendant les sept années brèves, mais remplies d'événements, de l'Organisation des Nations Unies, Trygve Lie en est venu à faire à tel point partie de l'Organisation qu'il est vraiment difficile d'imaginer sans lui ces bâtiments dont il a si soigneusement surveillé la construction. Il est devenu, pour ainsi dire, partie intégrante de la vie et des traditions des sessions successives de l'Assemblée et des Conseils. Nous conserverons le souvenir de sa gaieté et de son amabilité longtemps après que M. Lie sera parti vers de nouveaux domaines d'activité dans lesquels son énergie infatigable ne manquera pas de trouver bientôt à s'exercer utilement. Nous lui exprimons, ainsi qu'à sa charmante femme, tous nos vœux de succès dans leurs nouvelles activités et, au moment de son départ, nous tendons à M. Lie nos mains reconnaissantes.

39. M. BELAUNDE (Pérou) (*traduit de l'espagnol*): Confus de l'honneur que les délégations d'Amérique latine m'ont fait en me désignant à l'unanimité pour parler en leur nom, je tiens à adresser un cordial mot d'adieu au Secrétaire général des Nations Unies dont l'action et les réalisations sont étroitement liées aux sept premières années d'existence de notre institution.

40. Au cours de ces sept années, ne l'oublions pas, l'Organisation des Nations Unies s'est non seulement trouvée en présence des difficultés qui naissent normalement de la croissance et du développement d'un organisme, mais elle a aussi dû faire face aux énormes difficultés auxquelles vient de faire allusion le représentant du Royaume-Uni lorsqu'il nous a dit que la lune de miel commencée à San-Francisco devait malheureusement être brève. Une atmosphère de méfiance s'est rapidement créée, qui a rendu véritablement difficile, sinon impossible, la vie d'une institution collective qui a besoin par-dessus tout pour accomplir sa tâche de la communauté des idéaux et de la confiance de tous. Mais, au cours de cette difficile période de méfiance, le Secrétariat n'en a pas moins travaillé efficacement; il a travaillé à réaliser les objectifs et les idéaux que les Nations Unies se sont fixés. C'est ce qu'il convient de rappeler, en toute modestie, à ceux qui envisagent avec pessimisme l'avenir et la réalisation des nobles objectifs de notre institution.

41. En dépit de cette atmosphère défavorable, le Secrétariat s'est organisé de façon à mener à bien sa tâche. Pourtant, nous avons eu non seulement à traverser la crise de croissance et l'autre crise, celle de méfiance, qui nous a privés de l'atmosphère qui est indispensable à notre vie spirituelle, qui lui est aussi nécessaire que l'air l'est à la vie biologique, mais nous avons encore dû subir l'épreuve qui a été la vraie pierre de touche, l'épreuve de la guerre de Corée. En le rappelant, je ne veux pas offenser qui que ce soit, ni éveiller aucun antagonisme, mais j'estime qu'il y a un fait historique que l'on ne saurait passer sous silence. En cette occasion, il est juste de le dire, le Secrétaire général s'est acquitté avec modération, mais avec la fermeté néces-

saire, de la tâche qui lui incombait de par la Charte, en rappelant au Conseil de sécurité le danger que courait la paix du monde et en permettant au Conseil de s'acquitter de la mission primordiale et sacrée que nous lui avons confiée à San-Francisco.

42. Ce n'est pas sans émotion que je me rappelle les jours critiques que nous avons vécus ensemble à cette époque, les jours d'amertume, de déception, de désenchantement, où nous voyions surgir des obstacles énormes qui maintes fois nous ont fait croire que nous assistions à l'écroulement définitif de l'idéal des Nations Unies.

43. M. Trygve Lie a été notre compagnon et notre efficace collaborateur, celui qui a porté avec nous la croix de tant d'amertumes et en même temps — pour quoi ne pas le dire? — la croix de tant d'espoirs.

44. Bien plus, M. Trygve Lie a couronné sa carrière d'une manière qui me semble profondément honorable; quinze mois avant que n'expirât normalement son mandat, lorsqu'il a estimé que son départ pourrait faciliter l'accord international, il a remis sa démission à l'Assemblée générale. Le fait de renoncer à un poste si élevé, qui confère à celui qui l'occupe tant d'avantages et une telle influence, est une preuve indubitable de valeur morale, car le pouvoir est certainement ce à quoi le cœur de l'homme s'accroche avec le plus de ténacité. M. Trygve Lie a renoncé au poste de Secrétaire général afin de faciliter un rapprochement entre les Membres de l'Organisation des Nations Unies, de permettre une solution du problème même du Secrétariat et de créer une atmosphère plus favorable.

45. Ainsi, la délégation du Pérou, qui a l'honneur aujourd'hui de parler au nom de ces peuples d'Amérique latine qui ont salué en l'Organisation des Nations Unies le vieil étendard que Bolivar avait brandi aux heures de notre indépendance, qui retrouvent réalisé en elle l'idéal qui a soutenu notre lutte pour une vie de liberté, qui ont vu d'abord dans la Société des Nations et ensuite dans l'Organisation des Nations Unies une sorte de réalisation des principes spirituels de la vie hispano-américaine, la délégation du Pérou, dis-je, adresse à M. Trygve Lie, au nom des peuples d'Amérique latine, un salut d'adieu et exprime ses meilleurs vœux de bonheur pour lui et pour sa famille, et elle salue en même temps sa patrie norvégienne, si bien connue dans le monde littéraire par tous ceux qui savent que les idéaux de justice y vont toujours de pair avec le souci de la beauté. C'est pour nous un signe de bon augure de voir le représentant d'un autre pays scandinave succéder à M. Trygve Lie dans cette tâche, un représentant qui a travaillé avec nous, qui a derrière lui une carrière brillante et qui appartient à un pays de traditions glorieuses, dont la principale caractéristique a été de donner au problème social une solution fondée sur l'union de la liberté individuelle et de la justice sociale.

46. Je veux conclure ainsi, en mêlant à mon adieu et à mes vœux les meilleurs au Secrétaire général qui s'en va mes souhaits de bienvenue et mes meilleurs vœux de succès, au nom de cette jeune Amérique, au Secrétaire général qui va le remplacer.

47. M. MUNRO (Nouvelle-Zélande) (*traduit de l'anglais*): Les délégations du Canada, de l'Australie et de l'Union Sud-Africaine ont exprimé le désir d'être associées à l'éloge que je me propose de faire des

services éminents et infatigables que M. Trygve Lie a rendus à l'Organisation des Nations Unies.

48. La vie de M. Lie, consacrée à la cause de la liberté et de la justice, a atteint son couronnement quand il a été appelé à exercer la haute charge qu'il est sur le point de déposer après sept ans d'efforts inlassables en faveur de la cause de la paix et de la stabilité mondiales. M. Lie vient d'un petit pays qui a vécu l'une des heures les plus glorieuses de son histoire lorsque son vaillant peuple a résisté aux assauts d'Hitler et refusé de s'incliner sous son joug. Il était donc, je pense, tout à fait approprié qu'un homme de cette race indomptable et hardie, qui avait lui-même pris une part si importante à la libération de son pays, et de fait à celle de l'Europe asservie, ait été nommé le premier Secrétaire général d'une Organisation visant à empêcher, ou du moins à arrêter, les guerres sanglantes d'agression qui ont pendant si longtemps ravagé le monde.

49. C'est M. Lie qui, au cours des heures graves qui ont suivi la deuxième guerre mondiale, a construit l'Organisation des Nations Unies et joué le rôle prépondérant dans l'élaboration des plans et l'achèvement du magnifique édifice dans lequel nous siégeons maintenant. On peut réellement dire, je crois, que, si vous recherchez le signe visible de son œuvre, il vous suffit de regarder autour de vous.

50. Parmi les nombreuses activités dont l'Organisation des Nations Unies doit lui être reconnaissante, je voudrais mentionner tout particulièrement les efforts qu'il a inlassablement poursuivis en vue de développer le bien-être social et économique des pays insuffisamment développés, et l'activité qu'il a déployée pour mener à bien le programme d'assistance technique de l'Organisation des Nations Unies.

51. Nous pouvons rendre hommage aux nombreuses qualités de M. Lie, et notamment à l'énergie inébranlable dont il a fait preuve en tant qu'homme, ainsi qu'en sa qualité de plus haut fonctionnaire de notre Organisation. L'histoire lui reconnaîtra la place à laquelle il a droit parmi ceux qui ne se complaisent pas dans la guerre, mais qui ont travaillé, patiemment et sans ostentation, à sauvegarder la paix. S'il est permis de prédire le verdict de l'histoire, on peut affirmer sans hésiter que l'avenir reconnaîtra à sa juste valeur le rôle qu'il a joué pour mettre fin à l'agression en Corée.

52. Au nom de la délégation de la Nouvelle-Zélande et, je le répète, des délégations du Canada, de l'Australie et de l'Union Sud-Africaine qui s'associent à mes paroles, je tiens, au moment où M. Lie, chargé d'honneurs, se démet de ses hautes fonctions, à lui exprimer tous nos remerciements. Je lui souhaite les heureuses années de retraite qu'il a si bien gagnées après avoir accompli avec distinction les devoirs qui lui incombaient en tant que l'un des premiers citoyens du monde.

53. M. PALAR (Indonésie) (*traduit de l'anglais*): Ma délégation est très heureuse que l'Assemblée générale ait adopté la recommandation du Conseil de sécurité. Cette recommandation est le résultat d'un accord mutuel entre les grandes Puissances au sujet d'une question qui présente une importance vitale et immédiate pour notre Organisation. Il est même permis d'y voir un heureux présage de conciliation et de meilleure entente entre toutes les nations. Dans cette atmosphère détendue, nous pouvons imaginer que M. Lie envisage avec une certaine satisfaction de jouir d'un repos bien gagné. Nous sommes convaincus

cependant que ce repos sera bref et que M. Lie continuera de travailler pour la cause de la paix et de la prospérité du monde.

54. Nous n'oublierons pas les relations amicales que nous avons entretenues avec M. Lie et nous disons au revoir à ce bon artisan qui a lutté pour la cause des principes et des buts des Nations Unies, ainsi qu'à un grand ami de l'Indonésie.

55. En cette heure, ma délégation tient également à souhaiter la bienvenue au nouveau Secrétaire général des Nations Unies, Dag Hammarskjöld, et à lui donner l'assurance de notre appui sans réserves. Nous savons combien est lourde la tâche qu'il assume et nous savons combien il a le sens de sa responsabilité.

56. Les temps que nous vivons sont d'une importance capitale à la fois pour l'Organisation des Nations Unies et pour l'ensemble du monde. Cependant, ma délégation demeure convaincue qu'avec la coopération de tous les Etats Membres, notre nouveau Secrétaire général sera en mesure d'exercer ses fonctions avec succès dans un avenir propice pour l'Organisation des Nations Unies et pour la paix mondiale.

57. M. SARPÉR (Turquie) (*traduit de l'anglais*): C'est avec une profonde et sincère satisfaction que la délégation turque constate l'esprit de coopération qui a régné au Conseil de sécurité et qui a permis d'aboutir à l'élection presque unanime de M. Dag Hammarskjöld au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Nous sommes convaincus que M. Lie remet cette charge importante en de bonnes mains.

58. Tout en formant des vœux à l'adresse du distingué successeur de M. Lie pour le succès de son mandat, je voudrais rendre un hommage bien mérité à M. Trygve Lie qui, dans des circonstances extrêmement difficiles, a rempli cette tâche considérable, mais souvent ingrate, avec courage, intégrité et un tact consommé. Ma délégation souhaite à M. Lie et à sa famille tout le bonheur du monde et tous les succès possibles dans la nouvelle vie qu'ils vont commencer.

59. Mme PANDIT (Inde) (*traduit de l'anglais*): Ma délégation et les délégations de l'Afghanistan, de la Birmanie et du Libéria désirent s'associer aux nombreux orateurs qui se sont fait entendre aujourd'hui dans cette enceinte pour remercier M. Trygve Lie des services qu'il a rendus à l'Organisation des Nations Unies. Il a eu à s'acquitter de ses fonctions à une époque où le monde était en pleine agitation et où il était particulièrement délicat et difficile d'établir l'Organisation des Nations Unies sur des bases solides. M. Trygve Lie va prendre une retraite bien méritée, et nous espérons que ce ne sera pas une retraite au sens habituel de ce mot; tous nos meilleurs vœux l'accompagnent.

60. Nous formons des vœux pour que M. et Mme Lie puissent, pendant de nombreuses années, contribuer, par leur sagesse et leur amour de l'humanité, à l'immense tâche qui nous attend tous. Nous vous souhaitons bon voyage et de nombreuses années de bonheur et de succès.

61. M. VYCHINSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) (*traduit du russe*): La délégation de l'Union soviétique désire faire la déclaration suivante au sujet de la démission de M. Trygve Lie et de l'élection unanime de M. Hammarskjöld au poste de Secrétaire général.

62. La délégation de l'Union soviétique ne pense pas qu'il soit bon de s'arrêter longuement sur la démission

— malheureusement trop tardive — de M. Trygve Lie. Dès 1950, alors qu'il était question de prolonger le mandat de M. Trygve Lie en qualité de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies [résolution 492 (V)], l'Union soviétique avait indiqué que cette mesure serait illégale, qu'elle constituerait une violation flagrante de la Charte et, qu'elle serait, par conséquent, absolument inadmissible.

63. En restant à ce poste illégalement et en continuant pendant une assez longue période à exercer les fonctions de Secrétaire général, M. Trygve Lie a montré qu'il faisait bon marché des principales obligations que la Charte impose au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et qui consistent en premier lieu à respecter cette Charte. Ce fait à lui seul nous permet de juger la personnalité morale et politique de M. Trygve Lie; c'est précisément ce que la délégation de l'Union soviétique a fait, dès 1950, lorsqu'elle a déclaré que M. Trygve Lie avait montré par sa conduite qu'il était incapable de s'acquitter des lourdes responsabilités dévolues au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

64. La délégation de l'Union soviétique croit devoir déclarer aujourd'hui que les événements ont entièrement confirmé le bien-fondé de la position qu'elle avait prise à l'époque. Il est donc parfaitement clair et naturel que, dans ces conditions, la délégation de l'Union soviétique ne puisse partager l'avis de ceux qui ont parlé des hautes qualités et du grand mérite dont M. Trygve Lie aurait fait preuve à ce poste qu'il a occupé de façon illégale pendant toute cette période.

65. C'est avec satisfaction que la délégation de l'Union soviétique a accueilli l'élection unanime de M. Hammarskjöld au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Elle espère que, dans l'exercice de ses fonctions, M. Hammarskjöld suivra constamment et inflexiblement les dispositions de la Charte des Nations Unies, la loi fondamentale qui régit toute l'activité de l'Organisation, et qu'il agira toujours dans l'intérêt de l'Organisation internationale tout entière, qui a pour but de maintenir et de consolider la paix et la coopération entre les peuples. Nous espérons que le nouveau Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies veillera à respecter scrupuleusement la Charte et ses principes, c'est-à-dire les lois de notre Organisation, dans toutes les activités consacrées au bien de tous les peuples, et qu'il agira de même, dans le domaine de l'administration interne, à l'égard des fonctionnaires de cette Organisation de caractère international.

66. Nous sommes certains que l'élection de M. Hammarskjöld ne trompera pas nos espérances et que, dans l'exercice de ses fonctions de Secrétaire général de notre Organisation internationale, M. Hammarskjöld, demeurera libre de toute influence extérieure qui pourrait l'empêcher de s'acquitter de ses hautes et importantes fonctions.

67. Convaincue qu'il en sera ainsi, la délégation de l'Union soviétique donnera à M. Hammarskjöld, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, son appui et son concours pour l'exécution des lourdes tâches propres à ce poste.

68. M. DE LA COLINA (Mexique) (*traduit de l'espagnol*): La délégation du Mexique est heureuse de s'unir aux autres délégations pour exprimer à son tour ses sentiments d'estime et d'amitié à M. Trygve

Lie au moment où il quitte le poste qu'il a occupé dans l'Organisation depuis 1946. Ma délégation s'associe particulièrement à l'hommage mérité qu'avec son éloquence coutumière vient de lui rendre, au nom des délégations d'Amérique latine, mon savant et très cher ami M. Belaúnde, représentant de notre sœur latine, la République du Pérou.

69. Au cours de ces années d'épreuves, M. Trygve Lie a servi l'Organisation des Nations Unies avec enthousiasme, compétence et fidélité. Au milieu des tensions internationales qui ont rendu particulièrement difficile l'exercice de ses fonctions, il s'est constamment montré impartial dans ses jugements, modéré dans ses actes.

70. Son programme d'union pour le maintien de la paix est le résultat d'un effort remarquable de concentration et de synthèse; ce programme de vingt ans trace la voie à suivre et indique avec une indiscutable clarté les buts que se propose l'Organisation des Nations Unies. Et je suis persuadé que nous aurons souvent à y recourir à l'avenir.

71. Depuis l'époque de Hunter College, de Flushing et de Lake Success, le Secrétariat a grandi, s'est développé et est devenu sous sa direction un instrument réellement efficace.

72. Les représentants du Mexique, dans leurs relations officielles et personnelles avec M. Lie, ont toujours trouvé en lui non seulement un fonctionnaire courtois mais un ami cordial et généreux. Au nom de mon gouvernement et de ma délégation, et spécialement au nom personnel du Ministre des relations extérieures de mon pays, M. Padilla Nervo, je remercie sincèrement M. Trygve Lie pour l'aide qu'il nous a sans cesse apportée, et, en exprimant mes regrets de le voir partir, je désire lui dire aussi avec quelle sincérité nous espérons que, après une période de repos bien mérité, il reviendra travailler pour la cause des Nations Unies et qu'il aura de nouveau l'occasion, quelles que soient les fonctions qu'il exercera, de manifester sa capacité créatrice et sa volonté de progrès et de paix.

73. La délégation du Mexique salue également dans la nomination de M. Dag Hammarskjöld la promesse de féconds accords, précieux pour la paix du monde, et elle exprime ses vœux les plus sincères pour que la gestion du nouveau Secrétaire général fasse honneur à l'Organisation des Nations Unies et augmente son prestige dans le monde.

74. Mme MYERSON (Israël) (*traduit de l'anglais*): La délégation d'Israël désire se joindre aux autres délégations pour exprimer à M. Lie les sentiments de profonde gratitude pour l'importante contribution qu'il a fournie en édifant les bases de notre Organisation depuis ses débuts à San-Francisco et en créant une structure administrative efficace. Conduire l'Organisation pendant les premières et difficiles années de son existence constituait une charge difficile et lourde de responsabilités. M. Lie s'en est acquitté avec zèle et compétence et il s'en va avec la satisfaction de savoir que, si l'Organisation des Nations Unies n'a pas encore pu réaliser les espoirs de ceux qui l'ont créée il y a huit ans, elle demeure néanmoins le symbole des espoirs et des aspirations du monde pour la paix et l'entente entre les nations, et nous pensons qu'elle offre le moyen de réaliser ces espoirs et ces aspirations.

75. M. Lie a exercé ses fonctions pendant une période d'une importance capitale dans l'histoire du peuple juif et de la nation d'Israël; je rappellerai, notamment, la

session extraordinaire de l'Assemblée générale en 1947, la création de la Commission spéciale des Nations Unies pour la Palestine, l'adoption par l'Assemblée générale de la résolution [181 (II)] de 1947, qui a conduit à l'établissement, en mai 1948, de l'Etat d'Israël, et la constitution des organes de médiation, de trêve, d'armistice et de conciliation des Nations Unies. A tout moment, M. Lie a fait preuve d'objectivité et d'une compréhension sincère et avisée des aspects émotifs et des facteurs historiques en cause. Le dévouement de M. Lie aux principes de la Charte et les efforts qu'il a poursuivis en faveur de la conciliation internationale se sont manifestés dans de nombreux domaines. Nous voulons espérer que l'activité de M. Lie, jointe à sa grande expérience dans le domaine international et à son dévouement sincère à la plus noble des causes humaines, la lutte pour la paix et la fraternité humaine, trouvera à s'exercer pendant de nombreuses années à venir.

76. Je tiens également, au nom de mon gouvernement, à souhaiter la bienvenue à M. Dag Hammarskjöld à l'occasion de sa nomination au poste de Secrétaire général. Je sais que des millions de gens dans le monde entier, et en particulier le peuple d'Israël, forment des vœux sincères pour que ses efforts soient couronnés de succès.

77. M. ENTEZAM (Iran): Au début de la présente session de l'Assemblée, j'ai déjà eu l'occasion d'exprimer, au nom de ma délégation, tout le regret que nous avons ressenti à l'annonce de la démission de M. Lie. Aujourd'hui, en venant m'associer aux souhaits formulés pour le succès de notre nouveau Secrétaire général, M. Hammarskjöld, je ne voudrais pas manquer de saisir l'occasion de dire à M. Lie notre profonde gratitude pour les services qu'il a rendus au cours des sept années de son mandat.

78. La tâche du Secrétaire général est loin d'être facile. Entre autres, il faut qu'il contente soixante Etats Membres des Nations Unies et, surtout, les cinq grandes Puissances. Nous savons que cet effort dépasse les possibilités de tout être humain. Telle est la véritable difficulté que M. Lie a toujours rencontrée sur son chemin. Cependant, il n'a pas manqué de mener sa tâche à bonne fin. Je suis certain que, si nous regardons le passé avec impartialité, nous devons reconnaître trois grandes qualités à M. Lie: le courage, l'honnêteté et le dévouement à la cause de la paix et des Nations Unies. C'est ce dévouement qui l'a conduit à présenter sa démission et à quitter les Nations Unies. Il est de notre devoir, me semble-il, de rendre hommage à M. Lie pour ce geste d'abnégation.

79. Mon cher Lie, votre tâche n'est pas finie. Je suis certain que, de nouveau, vous serez appelé à jouer un grand rôle dans la vie internationale et je voudrais vous dire que mes vœux sincères vous accompagneront dans la carrière que vous allez suivre. Si vous me le permettez, je répéterai vos propres paroles et vous dirai, de tout cœur et en toute sincérité: "God bless you".

80. M. SKRZESZEWSKI (Pologne) (*traduit du russe*): La délégation polonaise a pris acte avec satisfaction de la décision du Conseil de sécurité recommandant l'élection de M. Dag Hammarskjöld au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. La délégation polonaise voit dans cette décision un parfait exemple de cette coopération entre les grandes Puissances qui est si indispensable au développement

extérieur de notre Organisation. Cette décision prouve en même temps que des problèmes dont la solution est souvent difficile peuvent être réglés conformément aux principes de la Charte des Nations Unies si toutes les parties intéressées — et au premier rang les grandes Puissances — s'y efforcent.

81. La délégation polonaise saisit cette occasion pour exprimer l'espoir que le Secrétaire général que nous avons élu n'épargnera aucun effort pour que son activité, de même que les travaux du Secrétariat, soient entièrement consacrés aux tâches extrêmement importantes qui sont dévolues à l'Organisation des Nations Unies. Nous appartenons à une organisation internationale dont le but essentiel est de maintenir la paix dans le monde entier et de développer des relations amicales entre les peuples, conformément aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies.

82. De l'avis de la délégation polonaise, le rôle important du Secrétaire général consiste précisément à s'en tenir aux principes de la Charte et à ne tolérer aucune violation de ses dispositions.

83. Au nom du Gouvernement polonais, je tiens à donner à l'Assemblée générale l'assurance que le nouveau Secrétaire général peut compter sur notre appui et notre plein concours dans toutes les mesures qu'il prendra en vue du maintien et de la consolidation de la paix dans le monde entier, ainsi que du développement de relations réellement amicales entre les peuples.

84. M. BARANOVSKY (République socialiste soviétique d'Ukraine) (*traduit du russe*): Le 31 mars 1953, une décision unanime du Conseil de sécurité a recommandé à l'Assemblée générale de nommer M. Hammarskjöld, Ministre d'Etat de Suède, au poste de Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Aujourd'hui, l'Assemblée générale vient d'adopter à l'unanimité cette recommandation du Conseil de sécurité. Ainsi s'achève une période de plus de deux ans pendant laquelle ce poste élevé a été occupé, de façon illégale, par une personne qui s'est arrogé les droits du Secrétaire général et qui a agi contrairement aux dispositions de la Charte en se réclamant de l'Organisation des Nations Unies. Désormais, l'Organisation revient à la seule procédure normale de désignation du Secrétaire général, qui consiste à statuer sur une candidature recommandée par le Conseil de sécurité.

85. Nous estimons que la nomination du Secrétaire général revêt une grande importance politique. Nous avons toujours pensé que le Secrétaire général doit, tout au moins dans une certaine mesure, donner satisfaction à tous les Membres de l'Organisation des Nations Unies et non pas seulement à un Etat ou groupe d'Etats. L'Article 100 de la Charte des Nations Unies énonce expressément les obligations auxquelles le Secrétaire général doit se conformer:

"Dans l'accomplissement de leurs devoirs, le Secrétaire général et le personnel ne solliciteront ni n'accepteront d'instructions d'aucun gouvernement ni d'aucune autorité extérieure à l'Organisation. Ils s'abstiendront de tout acte incompatible avec leur situation de fonctionnaires internationaux et ne sont responsables qu'envers l'Organisation."

86. Le rôle du Secrétaire général, qui est chargé d'organiser pratiquement l'ensemble des activités de l'Organisation, est important, car c'est lui qui est responsable de l'exécution des décisions de l'Organisa-

tion des Nations Unies, lesquelles ont pour but principal de maintenir la paix et la sécurité internationales, ainsi que de développer les relations amicales et la coopération entre les peuples. Pour servir ces fins élevées, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies doit être une personnalité d'une impartialité et d'une objectivité absolues, et capable de résister à l'influence et à la pression de tel ou tel gouvernement qu'elle qu'en soit l'autorité. Cette ligne de conduite est la seule qui permette au Secrétaire général de s'assurer une position solide et de gagner la confiance et l'appui de tous les Etats Membres, ce qui est indispensable à l'exercice de ses fonctions importantes et complexes.

87. Qu'il me soit permis, au nom du Gouvernement de la RSS d'Ukraine, d'exprimer notre satisfaction à l'occasion de l'élection de M. Hammarskjöld et d'espérer qu'il fera preuve, dans ses fonctions de Secrétaire général, de ces qualités d'objectivité et d'impartialité qui lui vaudront la confiance et le respect de tous. Je tiens à souhaiter à M. Hammarskjöld tout le succès possible dans son nouveau champ d'action.

88. M. DAVID (Tchécoslovaquie) (*traduit du russe*) : La délégation de la Tchécoslovaquie a été heureuse de constater que les grandes Puissances sont parvenues à un accord sur la question de l'élection du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Cet accord sur une question aussi importante pour le bon fonctionnement de l'Organisation prouve une fois de plus que la collaboration entre les grandes Puissances est possible. C'est cette collaboration qui permet de résoudre avec succès tous les problèmes internationaux et de défendre réellement la paix.

89. La délégation de la Tchécoslovaquie continue de préconiser, comme elle l'a toujours fait, la stricte application et le respect obligatoire de la Charte qui est née, il y a huit ans, des aspirations de l'humanité à une paix durable.

90. La délégation tchécoslovaque exprime l'espoir que M. Hammarskjöld, le nouveau Secrétaire général, sera le défenseur résolu et inébranlable des buts et principes élevés de la Charte et que, dans l'exercice de ses hautes et importantes fonctions, il travaillera à la réalisation des fins de l'Organisation. Dans l'accomplissement de cette haute mission, la délégation de la Tchécoslovaquie appuiera constamment et activement le nouveau Secrétaire général pour l'aider à s'acquitter de ses importantes fonctions.

91. M. MATES (Yougoslavie) (*traduit de l'anglais*) : En exprimant notre satisfaction à l'occasion de la nomination unanime de M. Hammarskjöld, je tiens à associer ma délégation aux paroles d'adieu que les représentants de presque toutes les délégations à cette Assemblée ont adressées au Secrétaire général, M. Trygve Lie.

92. Le nom de M. Lie a été et continuera d'être étroitement et inséparablement attaché aux sept premières années de l'Organisation des Nations Unies, sept années au cours desquelles il s'est produit un grand nombre d'événements d'importance capitale, dont certains ont été couronnés de succès et d'autres attendent encore d'être réglés. Ce n'était certainement pas une tâche facile que d'être Secrétaire général pendant ces années troublées. M. Lie est donc parfaitement en droit de demander que ses efforts soient jugés

à la lumière des événements. Nous ne pouvons d'ailleurs pas oublier les courageux efforts que M. Lie a déployés, au cours des sept années de son mandat, pour aider au règlement des problèmes mondiaux les plus brûlants, ni l'esprit de décision avec lequel il s'est efforcé de changer les conditions qui ont empêché notre Organisation de parvenir à une réussite plus complète. Pour tous les efforts qu'il a faits, je tiens à lui exprimer les sincères félicitations et les remerciements de ma délégation.

93. Maintenant que l'heure approche où M. Lie va transmettre ses lourdes responsabilités à son successeur, M. Dag Hammarskjöld, nous lui souhaitons beaucoup de succès dans les activités qu'il entreprendra à l'avenir. Je puis l'assurer que les nombreux Yougoslaves qui l'ont connu personnellement ici au Siège de l'Organisation des Nations Unies se souviendront de lui, comme le feront ceux qui l'ont rencontré lorsqu'il s'est rendu dans mon pays. Tous se souviendront de lui comme d'un homme qui a consacré sept ans de sa vie au service de l'Organisation des Nations Unies.

94. Le général ROMULO (Philippines) (*traduit de l'anglais*) : M. Trygve Lie, notre premier Secrétaire général, dépose aujourd'hui le lourd fardeau de ses hautes fonctions et prend officiellement congé de l'Organisation des Nations Unies. En cette occasion, je tiens à lui exprimer, au nom de la délégation des Philippines et également au nom de la délégation de la Thaïlande, nos plus sincères félicitations pour les signalés services qu'il a rendus à notre Organisation.

95. Il a jeté les bases sur lesquelles a été construit le judicieux mécanisme administratif de l'Organisation des Nations Unies. Il s'est efforcé de donner aux fonctions de Secrétaire général le prestige et l'autorité qui permettent à leur titulaire non seulement de s'acquitter des tâches qui incombent normalement au plus haut fonctionnaire de l'Organisation, mais également de prendre une part active aux efforts entrepris pour trouver la solution des principaux problèmes de notre époque. M. Lie a énergiquement appuyé toutes les tentatives et toutes les propositions destinées à faire de l'Organisation des Nations Unies un véritable centre où les Etats harmoniseraient leur politique afin d'assurer la paix et la compréhension mutuelle et de donner à tous les peuples un niveau de vie plus élevé et une liberté plus grande. S'il a notamment reconnu que l'existence du conflit qui sépare l'Est et l'Ouest a empêché l'Organisation des Nations Unies de devenir l'instrument qui permettrait vraiment d'assurer la paix et la sécurité internationales, il n'en a pas moins insisté sans relâche sur la nécessité de prendre des mesures utiles pour accélérer le progrès social et économique des pays moins développés et l'évolution des populations des territoires non autonomes vers la capacité à s'administrer elles-mêmes et l'indépendance.

96. Quiconque aurait déployé ses efforts dans ce sens — dans une grande mesure avec succès — en qualité de Secrétaire général pendant les années difficiles de formation de notre Organisation aurait droit à la reconnaissance de l'Assemblée générale. Nul d'entre nous ne peut mesurer mathématiquement les réalisations acquises; cependant, comme l'un de ceux qui, au cours des sept années qui se sont écoulées depuis la Conférence de San-Francisco, ont eu l'honneur de suivre de près l'activité de M. Trygve Lie, j'aime-

rais témoigner personnellement de son profond dévouement aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies.

97. M. Lie quitte son poste à un moment qui, s'il est critique, n'en permet pas moins quelque espoir. En effet, dans la vie de l'Organisation des Nations Unies, l'heure est grave, et cependant c'est aussi une heure qui voit poindre certains signes encourageants pour la paix mondiale.

98. En sa qualité de premier Secrétaire général de l'Organisation, M. Lie regrette certainement de ne pouvoir plus continuer d'apporter officiellement sa contribution à la tâche immense à accomplir. Qu'il soit cependant réconforté par la pensée qu'il laisse derrière lui une Organisation si bien préparée pour la défense des nobles idéaux de la Charte qu'elle ne faillira pas dans la lutte résolue pour la paix.

99. Pour notre part, nous sommes convaincus qu'en élisant aujourd'hui M. Dag Hammarskjöld comme successeur de M. Lie, nous avons placé l'avenir de l'Organisation en de bonnes mains. Notre nouveau Secrétaire général, qui n'ignore rien des affaires d'Etat et de la diplomatie, n'a nul besoin qu'on lui rappelle les nombreux problèmes délicats et les lourdes responsabilités qui l'attendent. De tout cœur, nous lui souhaitons la bienvenue en sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies et nous nous réjouissons à l'avance des occasions qui nous seront offertes de travailler avec lui en toute sincérité et avec dévouement pour la cause de la paix et du progrès sous l'étendard des Nations Unies.

100. A vous, Monsieur Lie, et à votre famille, nous souhaitons bonne chance. Où que vous alliez, vous emporterez avec vous les meilleurs vœux de tous vos amis de l'Assemblée générale.

101. M. KISSELYOV (République socialiste de Biélorussie) (*traduit du russe*): La délégation de la RSS de Biélorussie s'associe sans réserves aux vœux adressés du haut de cette tribune à M. Hammarskjöld, le nouveau Secrétaire général, par les représentants de l'URSS, de la RSS d'Ukraine, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie.

102. Nous exprimons l'espoir que, dans l'exercice de ses fonctions de Secrétaire général, M. Hammarskjöld se conformera strictement aux dispositions pertinentes de la Charte. Nous espérons également que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies respecteront le caractère international des fonctions du Secrétaire général et qu'ils prêteront leur concours à l'accomplissement de sa tâche.

103. Le SECRETAIRE GENERAL (*traduit de l'anglais*): Je n'avais pas prévu ces discours. Je n'avais rien demandé. Cependant, je m'attendais à quelque chose et j'ai reçu beaucoup plus que je n'avais espéré. Le Président me comprendra lorsque je dis que je n'ai pas de remerciements à exprimer à cinq représentants éminents pour l'appui qui m'a été donné ou pour la collaboration dont j'ai pu bénéficier au cours des deux dernières années. Mais je suis profondément reconnaissant envers les autres orateurs pour ce qu'ils ont dit ici aujourd'hui. Je leur sais gré de leurs remerciements et de leurs bons vœux, comme de toutes les paroles aimables qu'ils ont prononcées à mon égard et à celui de ma femme.

104. Il est une déclaration, aujourd'hui, dont je suis particulièrement reconnaissant: les quelques mots que

le Président a prononcés et qui m'ont rappelé le grand discours qu'il avait fait dans une situation analogue, en 1950. Monsieur Pearson, je n'oublierai jamais ni vos paroles d'aujourd'hui ni votre discours de 1950.

105. Je ne puis trouver de mots capables d'exprimer la reconnaissance que je vous dois, Messieurs les représentants, pour votre confiance et l'appui que tant d'entre vous ont bien voulu m'accorder pendant que j'étais Secrétaire général. En d'innombrables circonstances je n'aurais su comment m'acquitter de ma tâche, au cours de ces trois dernières années, sans votre amitié et sans vos conseils, et je garderai le meilleur souvenir de nos relations et de cette journée.

106. Je vous suis également reconnaissant pour ce que vous avez fait cet après-midi. En élisant M. Dag Hammarskjöld, vous avez réalisé le principal espoir qui m'avait conduit à remettre ma démission en novembre dernier. Les discours d'aujourd'hui m'ont prouvé mieux que toute autre chose que ma démission était judicieuse et opportune.

107. Les tensions et les épreuves de notre époque, la puissance des forces destructives qui menacent la paix et la civilisation sont telles que notre devoir est de ne rien négliger qui puisse permettre de faire un meilleur usage de tous les moyens dont nous pouvons disposer pour raffermir les perspectives de paix que la Charte et l'Organisation des Nations Unies peuvent offrir. C'était pour vous donner l'occasion d'explorer une voie, barrée, mais non de mon fait, depuis 1950, que j'ai remis ma démission il y a quatre mois. En élisant aujourd'hui un Secrétaire général, reconnu comme tel par chacun des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, vous avez donné accès au bureau du Secrétaire général.

108. J'espère de tout mon cœur que cette décision augure favorablement d'une volonté de détente dans la situation actuelle. J'espère surtout qu'un armistice mettra bientôt un terme à l'agression en Corée, armistice qui sera une grande victoire pour ce principe de la sécurité collective dans le cadre des Nations Unies auquel je n'ai jamais cessé de me consacrer.

109. C'est sans regrets et avec une foi intacte en l'avenir de l'Organisation que je transmettrai à mon successeur les responsabilités et les devoirs de ma charge.

110. Les sept années et deux mois que j'ai été votre serviteur, sont, de ma vie, la période la plus dure, mais en même temps la plus riche d'inspiration. Etre le premier Secrétaire général pendant les années de formation de l'Organisation des Nations Unies a été, il faut le reconnaître, une occasion rarement donnée à un homme de servir la cause de la paix et celle de l'humanité. Je remercie les gouvernements des Etats Membres de me l'avoir donnée. Il n'est homme à ce poste qui ne soit infaillible, et j'ai probablement commis ma part d'erreurs. Depuis ces jours un peu trop optimistes de la fin de 1945 et du début de 1946, les années n'ont épargné ni déceptions ni graves problèmes au monde et à l'Organisation des Nations Unies. Mais ce n'est pas sans satisfaction que vous savez avoir donné le meilleur de vous-même dans le rôle que l'histoire a choisi pour vous, que vous savez aussi que nombreux sont ceux qui reprendront où vous l'avez laissée l'édification d'un monde meilleur et plus pacifique.

111. Dans cette entreprise, mon rôle est venu lors de

rais témoigner personnellement de son profond dévouement aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies.

97. M. Lie quitte son poste à un moment qui, s'il est critique, n'en permet pas moins quelque espoir. En effet, dans la vie de l'Organisation des Nations Unies, l'heure est grave, et cependant c'est aussi une heure qui voit poindre certains signes encourageants pour la paix mondiale.

98. En sa qualité de premier Secrétaire général de l'Organisation, M. Lie regrette certainement de ne pouvoir plus continuer d'apporter officiellement sa contribution à la tâche immense à accomplir. Qu'il soit cependant réconforté par la pensée qu'il laisse derrière lui une Organisation si bien préparée pour la défense des nobles idéaux de la Charte qu'elle ne faillira pas dans la lutte résolue pour la paix.

99. Pour notre part, nous sommes convaincus qu'en élisant aujourd'hui M. Dag Hammarskjöld comme successeur de M. Lie, nous avons placé l'avenir de l'Organisation en de bonnes mains. Notre nouveau Secrétaire général, qui n'ignore rien des affaires d'Etat et de la diplomatie, n'a nul besoin qu'on lui rappelle les nombreux problèmes délicats et les lourdes responsabilités qui l'attendent. De tout cœur, nous lui souhaitons la bienvenue en sa qualité de plus haut fonctionnaire de l'Organisation des Nations Unies et nous nous réjouissons à l'avance des occasions qui nous seront offertes de travailler avec lui en toute sincérité et avec dévouement pour la cause de la paix et du progrès sous l'étendard des Nations Unies.

100. A vous, Monsieur Lie, et à votre famille, nous souhaitons bonne chance. Où que vous alliez, vous emporterez avec vous les meilleurs vœux de tous vos amis de l'Assemblée générale.

101. M. KISSELYOV (République socialiste de Biélorussie) (*traduit du russe*) : La délégation de la RSS de Biélorussie s'associe sans réserves aux vœux adressés du haut de cette tribune à M. Hammarskjöld, le nouveau Secrétaire général, par les représentants de l'URSS, de la RSS d'Ukraine, de la Pologne et de la Tchécoslovaquie.

102. Nous exprimons l'espoir que, dans l'exercice de ses fonctions de Secrétaire général, M. Hammarskjöld se conformera strictement aux dispositions pertinentes de la Charte. Nous espérons également que les Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies respecteront le caractère international des fonctions du Secrétaire général et qu'ils prêteront leur concours à l'accomplissement de sa tâche.

103. Le SECRETAIRE GENERAL (*traduit de l'anglais*) : Je n'avais pas prévu ces discours. Je n'avais rien demandé. Cependant, je m'attendais à quelque chose et j'ai reçu beaucoup plus que je n'avais espéré. Le Président me comprendra lorsque je dis que je n'ai pas de remerciements à exprimer à cinq représentants éminents pour l'appui qui m'a été donné ou pour la collaboration dont j'ai pu bénéficier au cours des deux dernières années. Mais je suis profondément reconnaissant envers les autres orateurs pour ce qu'ils ont dit ici aujourd'hui. Je leur sais gré de leurs remerciements et de leurs bons vœux, comme de toutes les paroles aimables qu'ils ont prononcées à mon égard et à celui de ma femme.

104. Il est une déclaration, aujourd'hui, dont je suis particulièrement reconnaissant : les quelques mots que

le Président a prononcés et qui m'ont rappelé le grand discours qu'il avait fait dans une situation analogue, en 1950. Monsieur Pearson, je n'oublierai jamais ni vos paroles d'aujourd'hui ni votre discours de 1950.

105. Je ne puis trouver de mots capables d'exprimer la reconnaissance que je vous dois, Messieurs les représentants, pour votre confiance et l'appui que tant d'entre vous ont bien voulu m'accorder pendant que j'étais Secrétaire général. En d'innombrables circonstances je n'aurais su comment m'acquitter de ma tâche, au cours de ces trois dernières années, sans votre amitié et sans vos conseils, et je garderai le meilleur souvenir de nos relations et de cette journée.

106. Je vous suis également reconnaissant pour ce que vous avez fait cet après-midi. En élisant M. Dag Hammarskjöld, vous avez réalisé le principal espoir qui m'avait conduit à remettre ma démission en novembre dernier. Les discours d'aujourd'hui m'ont prouvé mieux que toute autre chose que ma démission était judicieuse et opportune.

107. Les tensions et les épreuves de notre époque, la puissance des forces destructives qui menacent la paix et la civilisation sont telles que notre devoir est de ne rien négliger qui puisse permettre de faire un meilleur usage de tous les moyens dont nous pouvons disposer pour raffermir les perspectives de paix que la Charte et l'Organisation des Nations Unies peuvent offrir. C'était pour vous donner l'occasion d'explorer une voie, barrée, mais non de mon fait, depuis 1950, que j'ai remis ma démission il y a quatre mois. En élisant aujourd'hui un Secrétaire général, reconnu comme tel par chacun des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, vous avez donné accès au bureau du Secrétaire général.

108. J'espère de tout mon cœur que cette décision augure favorablement d'une volonté de détente dans la situation actuelle. J'espère surtout qu'un armistice mettra bientôt un terme à l'agression en Corée, armistice qui sera une grande victoire pour ce principe de la sécurité collective dans le cadre des Nations Unies auquel je n'ai jamais cessé de me consacrer.

109. C'est sans regrets et avec une foi intacte en l'avenir de l'Organisation que je transmettrai à mon successeur les responsabilités et les devoirs de ma charge.

110. Les sept années et deux mois que j'ai été votre serviteur, sont, de ma vie, la période la plus dure, mais en même temps la plus riche d'inspiration. Etre le premier Secrétaire général pendant les années de formation de l'Organisation des Nations Unies a été, il faut le reconnaître, une occasion rarement donnée à un homme de servir la cause de la paix et celle de l'humanité. Je remercie les gouvernements des Etats Membres de me l'avoir donnée. Il n'est homme à ce poste qui ne soit infatigable, et j'ai probablement commis ma part d'erreurs. Depuis ces jours un peu trop optimistes de la fin de 1945 et du début de 1946, les années n'ont épargné ni déceptions ni graves problèmes au monde et à l'Organisation des Nations Unies. Mais ce n'est pas sans satisfaction que vous savez avoir donné le meilleur de vous-même dans le rôle que l'histoire a choisi pour vous, que vous savez aussi que nombreux sont ceux qui reprendront où vous l'avez laissée l'édification d'un monde meilleur et plus pacifique.

111. Dans cette entreprise, mon rôle est venu lors de

la création et des premières épreuves de l'Organisation des Nations Unies.

112. Lorsque je suis devenu Secrétaire général, l'Organisation n'avait ni siège ni secrétariat. Comme nombre de mes amis l'ont déjà dit aujourd'hui, le Siège permanent est maintenant pratiquement achevé; la capitale du monde est une réalité matérielle. Je laisse derrière moi un Secrétariat dont je suis fier — équipe composée de fonctionnaires internationaux compétents, expérimentés et dévoués venus de cinquante-sept pays. Je suis certain que, sous la direction de mon successeur, ils sauront poursuivre leur tâche d'une manière digne de leur haute mission.

113. Ma reconnaissance est acquise aux gouvernements des Etats Membres pour ce qu'ils ont fait pour m'aider à constituer le Secrétariat, et je fais à nouveau appel à eux pour qu'ils accordent à mon successeur un appui encore plus grand afin d'améliorer davantage la compétence du personnel et de défendre et respecter le caractère international du Secrétariat.

114. Avec l'aide des gouvernements des Etats Membres on a pu, en tenant compte de l'expérience, mettre au point la structure administrative de l'Organisation. A mon avis, certaines mesures pourraient utilement être prises pour créer une administration plus efficace et plus économique encore. A sa prochaine session, l'Assemblée examinera les propositions que j'ai faites à ce sujet. Il faut évidemment laisser à mon successeur le temps de parvenir à ses propres conclusions. Il ne pourra progresser dans ce domaine que dans la mesure où l'Assemblée générale et les autres organes des Nations Unies lui en donneront la possibilité, par les décisions qu'ils prendront au sujet des questions qui sont de leur ressort. A mesure que le travail imposé à l'Organisation augmente, il devient toujours plus important de lui fournir des ressources à la mesure de ses responsabilités et aussi d'utiliser ces ressources le plus judicieusement et le plus économiquement possible.

115. Monsieur le Président, Messieurs les représentants, nombreux sont ceux qui parmi vous ont partagé avec moi les hauts et les bas, les réalisations et les espoirs déçus de ces premières années de l'histoire de l'Organisation des Nations Unies. Notre Organisation est le reflet des imperfections de notre temps, mais elle est aussi l'expression des forces les plus constructives de notre monde et un symbole d'espoir pour l'avenir. Nous avons beaucoup appris sur la manière d'utiliser l'Organisation des Nations Unies au mieux de la conjoncture, mais nous avons encore beaucoup à apprendre. Si les imperfections de l'Organisation ont été bien mises en lumière, je suis persuadé, au contraire, que l'on n'a pas assez exploré les possibilités de paix qu'elle offre. C'est vers ces possibilités que je tourne mes pensées au moment où je me démetts de mes fonctions.

116. La Charte est un instrument souple; on peut le mettre au point, on peut l'améliorer et, à cette fin, l'interprétation et la pratique peuvent être aussi utiles que les amendements. Je suis convaincu que les gouvernements des Etats Membres peuvent utiliser les institutions de l'Organisation des Nations Unies, mieux qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici, en faveur de la paix et du progrès de toutes les nations qui sont prêtes à coopérer. De tout mon cœur, j'espère que c'est dans ce sens que l'on se dirigera à l'avenir.

117. L'Organisation des Nations Unies existe parce que les Etats Membres ont cru à juste titre qu'il était de leur intérêt véritable de créer cette Organisation et de la rendre capable d'agir. Mais l'Organisation ne pourra pas fonctionner utilement si elle n'est qu'une tribune où retentissent des propagandes destructives. Elle ne fonctionnera pas davantage si vous n'y avez recours que par opportunisme quand vos intérêts nationaux sont directement en cause ou quand l'intérêt général du monde est en jeu, si vous la considérez avec indifférence ou si vous la méconnaissiez ou la combattez. Parce que l'Organisation des Nations Unies est un instrument utile de sécurité collective, il faut que les gouvernements des Etats Membres soient prêts, non seulement à admettre que la paix est indivisible, mais également à accepter et à partager les charges et les obligations qui leur incombent en vue d'empêcher et de réprimer les actes d'agression où qu'ils se produisent dans le monde. L'Organisation des Nations Unies est en mesure d'exercer l'influence la plus forte que le monde ait jamais connue pour amener le règlement pacifique des différends si les gouvernements des Etats Membres sont prêts à avoir recours aux possibilités de discussions publiques et de négociations privées qu'elle leur offre, en faisant preuve de modération, de bonne volonté et, surtout, de patience.

118. En fait, j'estime que l'une des choses les plus importantes que nous ayons apprises sur l'Organisation des Nations Unies est l'efficacité des moyens dont elle dispose pour aider les peuples du monde à se mettre au courant des problèmes de notre époque, pour soumettre ces problèmes à l'épreuve de l'opinion publique mondiale, pour permettre l'expression complète de tous les points de vue sur un problème donné et, ainsi, pour favoriser à la longue la création d'un climat de compréhension et d'entente entre les nations.

119. Enfin l'Organisation des Nations Unies peut et doit devenir le principal instrument de coopération entre ses Membres pour assurer le progrès économique et social du monde entier. Si la paix est indivisible, il s'ensuit que les fondations sur lesquelles elle repose doivent demeurer la préoccupation générale de l'humanité. En paraphrasant les paroles de l'un des fondateurs de l'Organisation des Nations Unies, Franklin D. Roosevelt, on peut dire qu'il ne sera possible d'assurer ni la paix ni la liberté tant que les deux tiers de la population du monde seront mal vêtus, mal logés et sous-alimentés.

120. A une époque où les conditions de vie sont si étroitement liées à l'éveil politique de tant de peuples, il semble que la voix de la sagesse nous dicte de renoncer à ces solutions incertaines, mi-nationales, mi-internationales, des quelques dernières années et de faire tendre résolument nos efforts vers l'élaboration judiciaire par les Nations Unies d'un programme d'assistance mutuelle à long terme, dans lequel tous les pays pourront assumer leur part de responsabilités et en même temps en partager les avantages en toute égalité. En fait, je suis convaincu depuis de nombreuses années que cette croisade mondiale contre le plus ancien ennemi de l'humanité, la misère, aurait du être entreprise il y a bien longtemps.

121. Les représentants savent fort bien que je ne suis pas un utopiste. Je vois dans l'Organisation des Nations Unies une méthode pratique d'aboutir à la

paix et au progrès, non par des formules rapides et faciles, mais par l'utilisation sage, loyale et constante que les gouvernements des Etats Membres feront des institutions de l'Organisation pendant de longues années, non pas pendant sept ans, mais pendant sept fois sept ans. A mon sens, le jugement de l'histoire montre qu'aujourd'hui, comme dans tout l'avenir, l'humanité ne peut survivre sans la paix mondiale et que l'Organisation des Nations Unies est indispensable à la réalisation d'une paix durable dans le monde. C'est la cause que je me suis efforcé de servir en qualité de Secrétaire général des Nations Unies. C'est également à cette cause que je continuerai de me consacrer fidèlement pendant les années à venir.

122. Monsieur le Président, Messieurs les représentants, je vous remercie de toutes les paroles généreuses que vous avez prononcées, je vous remercie de votre appui et de votre compréhension au cours des sept années écoulées; et si, parfois, je me suis trompé, j'espère que vous me pardonneriez; quant à moi, je pars sans rancune.

La séance est suspendue à 17 h. 20 et reprise à 17 h. 40.

Déclaration du représentant des Etats-Unis d'Amérique au sujet de la situation en Corée

123. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Le représentant de l'Inde a demandé la parole pour poser une question au Président.

124. M. MENON (Inde) (*traduit de l'anglais*): Ma délégation est extrêmement reconnaissante au Président de l'indulgence dont il a fait preuve à son égard en l'autorisant à demander des renseignements sur l'état d'une question qui nous préoccupe tous au plus haut point. Nous n'avons l'intention, en ce moment, ni de provoquer une discussion, ni de prolonger les débats, et je tiens à assurer le Président que mon intervention sera extrêmement brève.

125. Le 31 mars, le Gouvernement de la Chine a adressé une communication à l'Assemblée générale [A/2378]; le 2 avril, le Gouvernement de la Corée du Nord a également adressé une communication [A/2381]. L'Assemblée a été ainsi saisie de l'état actuel de la question, ce que, je crois, nous savons tous d'après la déclaration du Président. J'estime souhaitable et opportun qu'en temps voulu nous ayons l'occasion de faire connaître notre point de vue sur le fait que l'Assemblée a été saisie de l'affaire et d'exprimer notre espoir et nos vœux de voir prochainement un armistice conclu en Corée. Nous souhaitons et nous espérons aussi que, dans les conditions qui seront jugées appropriées, l'Organisation des Nations Unies soit tenue au courant des progrès réalisés et des difficultés de principe qui pourraient surgir.

126. Ma délégation, mon gouvernement et le peuple de mon pays, comme tous les peuples du monde, ont le sincère espoir et la conviction que notre objectif est de mettre rapidement fin à la guerre en Corée. C'est tout ce que j'avais à dire. J'espère que cela donnera l'occasion tant à vous-même qu'à ceux qui assument la responsabilité du Commandement des Nations Unies de nous fournir les renseignements dont ils peuvent disposer et de nous donner l'assurance que nous allons de l'avant pour réaliser les espoirs et exaucer les vœux du genre humain.

127. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Comme le représentant de l'Inde l'a lui-même indiqué, ce point ne figure pas à l'ordre du jour de la présente séance. Il nous a cependant rappelé, comme je l'avais dit à l'Assemblée, que la communication du Gouvernement de Pékin avait été transmise au Commandement unifié. Si le représentant des Etats-Unis d'Amérique, qui, en vertu d'une résolution du Conseil de sécurité⁸, assument la responsabilité du Commandement unifié, est en mesure de donner quelque renseignement à l'Assemblée générale touchant la réception de cette communication et ce qui est intervenu depuis, je le prierai de bien vouloir le faire, sauf objection des membres de l'Assemblée générale. Puisqu'il n'y a pas d'objection, je prie le représentant des Etats-Unis d'Amérique de nous communiquer tous les renseignements dont il dispose à ce sujet.

128. M. LODGE (Etats-Unis d'Amérique) (*traduit de l'anglais*): Je suis autorisé par mon gouvernement, qui assume la responsabilité du Commandement unifié, à rendre brièvement compte à l'Assemblée générale des derniers événements qui ont été une source d'encouragement pour tous ceux d'entre nous qui cherchent à établir la paix en Corée.

129. Le 22 février, le général Clark a adressé aux commandants communistes une lettre déclarant que le Commandement des Nations Unies, conformément à la Convention de Genève, demeurerait prêt à rapatrier immédiatement ceux des prisonniers malades et blessés en état de voyager et demandant si les communistes étaient prêts à procéder immédiatement à ce même rapatriement. La lettre du général Clark ne faisait que répéter une proposition énoncée depuis longtemps et qui avait été faite à l'origine par les négociateurs du Commandement des Nations Unies à Panmunjom.

130. Nous nous sommes sentis encouragés lorsque, le 28 mars, le général Clark a reçu une réponse favorable à sa lettre. Les commandants communistes ont signifié leur accord sur l'échange des prisonniers malades et blessés; ils ont notamment déclaré qu'ils considéraient "qu'un règlement raisonnable de la question de l'échange, avant la fin des hostilités, des prisonniers de guerre malades et blessés des deux camps devrait être considéré comme un premier pas vers un règlement harmonieux de toute la question des prisonniers de guerre".

131. La lettre des communistes du 28 mars a été suivie, le 30 mars, par une déclaration du Ministre des affaires étrangères de la Chine communiste, M. Chou En-laï, approuvée ultérieurement par le Premier Ministre du régime nord-coréen.

132. Le 31 mars, dans une lettre adressée au Commandant de l'armée populaire coréenne et au Commandant des volontaires du peuple chinois, le général Clark a proposé que les groupes de liaison de chacune des parties se réunissent à Panmunjom pour convenir, dans le détail, des dispositions nécessaires à l'échange des prisonniers malades et blessés. En réponse à cette communication, les commandants communistes ont proposé une rencontre des groupes de liaison à Panmunjom, le 6 avril "pour régler, en premier lieu, la question de l'échange, par les deux parties, des prison-

⁸ Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil de sécurité, cinquième année, No 18*, et document S/1587, publié dans les *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquième session, Supplément No 2*, chap. 4, sect. D.

niers de guerre blessés et malades et pour discuter et fixer la date de reprise des négociations d'armistice".

133. Le Commandant des Nations Unies a répondu le 5 avril par une lettre où il déclarait accepter la réunion des groupes de liaison le 6 avril. Le Commandement des Nations Unies a invité également les communistes à présenter des propositions détaillées au sujet du règlement de l'ensemble de la question du rapatriement des prisonniers de guerre. J'aimerais citer un passage de la lettre du général Clark en date du 5 avril:

"Je désirerais que votre groupe de liaison remette à notre groupe de liaison, à une date aussi rapprochée que possible, un exposé détaillé de suggestions au sujet de la mise en œuvre de la proposition de règlement de toute la question du rapatriement des prisonniers de guerre, telle qu'elle est énoncée dans la déclaration du Ministre des affaires étrangères Chou En-laï et approuvée par le maréchal Kim Il-sung, de façon que ces propositions puissent être étudiées pendant la conclusion d'un règlement raisonnable de la question du rapatriement des malades et des blessés."

134. La première réunion des groupes de liaison a eu lieu le 6 avril à Panmunjom. Le représentant du Commandement des Nations Unies a déclaré qu'il était prêt à procéder, aussi rapidement que possible, à l'échange de tous les prisonniers de guerre malades et blessés, conformément à l'article 109 de la Convention de Genève. Le représentant communiste a fait une déclaration dans le même sens. Le représentant du Commandement des Nations Unies a demandé que les deux parties procèdent à un échange simultané d'états estimatifs, classés par nationalités, des prisonniers de guerre malades et blessés à rapatrier. Les communistes ont accepté cette proposition, mais ils ont déclaré que, pour fixer le nombre des prisonniers de guerre malades et blessés à rapatrier, il fallait d'abord déterminer les catégories des prisonniers de guerre malades et blessés qui seraient rapatriés, ainsi qu'il est prévu à l'article 110 de la Convention de Genève. Au cours de la même réunion, la délégation du Commandement des Nations

Unies a répété verbalement la demande que le général Clark avait faite dans sa lettre du 5 avril et selon laquelle le Commandement des Nations Unies serait heureux de recevoir, à une date aussi rapprochée que possible, un exposé détaillé des suggestions du Commandant communiste concernant la mise en œuvre des propositions contenues dans la déclaration de M. Chou En-laï au sujet du rapatriement de tous les prisonniers de guerre.

135. Au cours de la réunion du 7 avril, quelques nouveaux progrès ont pu être accomplis. Les communistes ont déclaré qu'il leur était nécessaire de disposer d'un certain délai avant de pouvoir indiquer le nombre des prisonniers de guerre malades et blessés à échanger; ils ont accepté comme base de discussion une proposition en neuf points que le Commandement des Nations Unies avait faite au sujet des modalités pratiques de l'échange.

136. Je tiens à donner au Président et aux membres de l'Assemblée générale l'assurance que le Gouvernement des Etats-Unis, qui assume la responsabilité du Commandement unifié, ne manquera pas de rendre périodiquement compte des progrès réalisés à Panmunjom. On peut voir, d'après le rapport que je viens de faire, que certains progrès ont été accomplis. Nous espérons qu'ils se poursuivront et qu'ils conduiront à la conclusion d'un armistice honorable et au rétablissement de la paix en Corée, conformément aux buts des Nations Unies.

137. Le PRESIDENT (*traduit de l'anglais*): Je sais que l'Assemblée générale a écouté avec beaucoup d'intérêt les renseignements qui lui ont été donnés; je sais aussi qu'elle a été heureuse de voir si vite acceptée la suggestion du représentant de l'Inde tendant à ce que l'Assemblée générale soit tenue au courant des négociations qui ont actuellement lieu en Corée et dont nous espérons tous qu'elles permettront, comme le représentant des Etats-Unis d'Amérique l'a dit, d'aboutir à un armistice et au rétablissement de la paix dans ce pays.

La séance est levée à 17 h. 55.